sorte que, au bout de dix ans, la confédération aura payé au Nouveau-Brunswick:

\$735,000.00

Qu'aura-t-elle reçu en échange ? Rien! Par rapport à la somme promise à Terreneuve, il y a au moins un semblant de compensation directe par la cession qu'elle fait de ses mauvaises terres. Mais dans cette affaire du Nouveau-Brunswick, il n'y a rien à recevoir d'elle pour cette somme de \$735.000, sur laquelle on continuera à payer l'interêt après les dix années expirées. (Écoutez! écoutez!) Et ce n'est pas tout. Il faudra payer en sus au Nouveau-Brunswick l'intérôt, à 5 pour cent, sur \$1 250,000 pour la différence qui existe entre sa dette et celle du Canada, en proportion de leur population respective. (Ecoutez! écoutez!) Je m'oppose au projet de confédération, parce que l'on s'engage à faire construire le chemin de fer d'Halifax, sans savoir ce qu'il coûtera et dans un temps où nous avons assez à payer pour nos moyens actuels, sans nous lancer dans des entreprises improductives, On n'exagère rien en disant qu'il faudra au moins \$20,000,000 pour l'exécution de cette entreprise. De quelle utilité sera-t-elle? Doublement inutile sous le rapport militaire comme sous le rapport commercial, nous ne sommes pas en état de l'entreprendre pour le simple plaisir d'avoir un chemin qui nous mettra en communication directe avec la mer, sur le territoire anglais Que vaudra le chemin de fer intercolonial sous le rapport commercial? En été, nous avons le St. Laurent, qui offre un moyen de communication beaucoup plus économique qu'aucun chemia de fer. Eu hiver, saus compter les embarras causés par la grande quantité de neige qui tombe entre Québec et Halifax, pense-t-on qu'il y aura beaucoup de voyageurs qui prendront vette route de 600 milles pour arriver à la mer, à Halifax, pendant qu'ils pourront se rendre à Portland par un chemin de fer qui n'a pas beaucoup plus que le tiers de la lougueur du ch min projeté? Pense-t-on que celui qui aura de la fleur à exporter l'enverra à Halifax, quand il pourra l'expédier par Portlaud? Le commerce ne fait pas de sentiment: il passe par le chemin le plus court, le plus profitable, et toute votre confédération ne changera pas cette règle immuable du

commerce de tous les pays. (Ecoutes! écou. Mais on dit : Ce chemin sera d'une grande utilité en temps de guerre, comme route militaire! Ceux qui parlent ainsi ontils jamais songé à la petite distance qui séparera ce chemin du territoire américain en certains endroits? Ont-ils jamais songé combien il serait facile de venir dans une scule nuit et en détruire assez pour le rendre impraticable pendant des mois entiers? Ont-ils jamais songé combien il faudrait de soldats pour le protéger et le tenir en opération? L'expérience de la guerre américaine actuelle nous apprend que, pour tenir un chemin de fer en opération, il faut presque autant de soldats qu'il y a de pieds de par-cours à protéger! (Ecoutez! écoutez!)—Je m'oppose au projet de confédération, parce que l'on propose d'assurer, de garantir l'accomplissément de tous les engagements qui auront été pris envers le gouvernement impérial par toutes les provinces jusqu'au moment de l'union au sujet de la défense du pays, sans connaître la nature et l'étendue de ces engagements. Il n'y a peut-être pas de question plus importante que celle-là dans toutes les résolutions de la convention. Cependant, on veut nous faire ratifier tous ces engagements les yeux fermés. Que connaissous-nous, des engagements que les gouvernements de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick. de Terreneuve et du Prince Edouard peuvent avoir pris au sujet de leur défense respective? Que connaissons nous, même, des engagements pris par notre propre gouvernement envers le gouvernement anglais sur la même question? Rien; nous n'en pouvons rien savoir. (Ecoutez!) On nous dit que les correspondances au sujet de la défense ne peuvent pas être soumises au parlement dans les circonstances actuelles. Pourquoi alors voter en aveugles sur des questions d'une aussi grande gravité? --Je m'oppose au projet de confédération. parce que l'on veut nous faire entrer dans un arrangement financier affreux à envisager, des plus contraires aux intérêts du Canada Voyes donc ce que l'on propose sous ce rapport. Il faudra que la confédération paie :

Pour les terres de l'Île de Terre-	
neuve,	\$2,500,000
Indemnité au Nouveau-Brunswick,	735,840
Pour le chemin de fer d'Halifax	20,000,000
Différence sur les dettes des provinces,	
Nouvelle-Ecosse,	3,000,000
Terreneuve	2,300,000
Nouveau-Brunswick	1,250,000